



## ON NOUS NE DIT PAS TOUT !! JEU DU VRAI/FAUX

**- Déplafonnement des primes pour les Superviseurs, Relais Expert et Coach Qualité Formation (sur un modèle équivalent à celui des Téléconseiller :**

**FAUX :** Premièrement, les critères d'évaluations n'ont rien en commun avec le déplafonnement des conseillers. Celui-ci repose sur : Superviseur : Assiduité x Livrable x Qualité X Production = Y x **1.3 (coefficient)**.

**Exemple d'un superviseur qui vient juste travailler 152h aurait une prime de 197€ !**

Conseiller : Assiduité x IP X Qualité = Z **(sans aucun coefficient)**

Ce déplafonnement représente 20M€ à 25 M€ du budget alloué.

L'assiduité des Superviseurs étant bien sur évaluée par le CDP, car la direction ne souhaite ni « loguer », ni « badger » les sups. De même, le seul intérêt de négociation de ces NAO pour la Direction, était le déplafonnement des primes superviseurs sans oublier que cette même Direction ne prenait pas en compte l'investissement des membres du Pôle Formation Qualité (pourtant mis en avant lors des différents appels d'offres).

Petit oubli de la Direction qui nous a déclaré en pleine réunion NAO, qu'elle n'était pas là pour se préoccuper des problèmes financiers des salariés et distribuer de l'argent.

**- Versement d'une prime exceptionnelle proportionnelle aux résultats économiques du site :**

**FAUX :** les NAO en cours concernent les résultats et les bénéfices 2012. A ce jour, la Direction conditionne l'attribution d'une prime sur les résultats de 2013. Ce qui ne s'est jamais fait jusqu'à présent. Nous réclamons une prime sur les bénéfices de 2012 et non soumis à des résultats hypothétiques pour 2013. De plus, la Direction voulait impacter sur cette prime les absences (justifiées et injustifiées).

Pour rappel, l'ancienne direction sous la responsabilité de Yucél Yilmaz, avait attribué 100€ net à l'ensemble des salariés pour les remercier de leur investissements en 2010, tout en sachant que le site à l'époque était largement déficitaire !!! Et cela n'avait pas été considéré par le Groupe comme une faute de gestion, vu que depuis 3 ans après b2s Le Mans est redevenue rentable. Pour Information, en 2012, **b2s Le Mans est devenu le site le plus rentable du Groupe**, devant b2s Valenciennes, (qui a signé un accord NAO en juin 2013, accord à disposition si vous le souhaitez.)

**Nous considérons que cette prime est une mascarade !**

**- Mise en œuvre pour 2014 des CESU (Chèques Emploi Service Universel) avec un abondement de l'employeur de 50 %**

**Là encore, vous pouvez constater que la Direction ne nous prend pas en considération, le dispositif CESU est exonéré d'impôts dès lors que l'entreprise est bénéficiaire financièrement (cas de b2s Le Mans) ; au lieu de prendre l'abondement à 100% ; la Direction, préfère nous demander de contribuer à hauteur de 50% au CESU, alors que nous avons des petits salaires !! Cherchez l'erreur ou la méprise !!!!**

**FAUX :** Les Organisations Syndicales souhaitaient supprimer les CESU afin de récupérer l'enveloppe de 7M€ pour les inclure au budget prime (Selon la Direction, les CESU ne concernaient que 80 salariés environ).

La direction dit se réserver le droit de mettre en place les mesures économiques... très drôle messieurs ; pourquoi alors avoir refusé de signer cet accord NAO et les propositions des Organisation Syndicales ?!!!!

**Nous n'avons pas caricaturé et restons à votre disposition !**